

voté il y a maintenant un mois et **M. Gioria** ne voit pas comment l'on pourrait revenir en arrière. Il en est désolé. La dernière fois, le problème a été que l'UDC voulait mettre cette proposition à l'ordre du jour en tant que motion et c'est pour cette raison que l'on n'est pas entré en matière, mais cela ne voulait pas forcément dire que l'on était contre. L'on était d'accord de faire le débat, mais pas à ce moment-là, dans l'ordre du jour. **M. Gioria** indique que l'on ne peut pas voter l'entrée en matière, car, réglementairement, cela n'est pas possible. Il propose de revenir sur cette proposition pour 2022, mais pour 2021, cela est trop tard.

Étant donné qu'elle est nouvelle au Conseil municipal, **Mme Jacquemoud** explique qu'elle ne connaît pas encore bien comment tout cela fonctionne. Elle relève qu'il est vrai qu'elle aurait pu intervenir au moment du vote du budget, mais elle attendait que le Président lui donne la parole. Aussi, elle relève qu'après coup, les motions qui n'ont pas été mises à l'ordre du jour peuvent être délibérées au prochain Conseil municipal.

**Mme Graf** indique qu'effectivement, formellement, les motions qui n'ont pas pu être mises au dernier ordre du jour peuvent être délibérées, mais comme le Conseiller PDC l'a dit, il est maintenant trop tard. Même en termes techniques, elle n'est pas sûre que l'on ait le droit de retoucher, car cela reviendrait à modifier les rentrées fiscales et les revenus fiscaux qui ont été votés et acceptés, difficilement, lors de la dernière séance sur le budget. Elle n'est donc pas sûre que techniquement, l'on ait le droit de revenir sur cette question. Sans redire ce que **M. Gioria** a dit, elle estime qu'il aurait été mieux de revenir avec cette proposition de suppression de la taxe professionnelle lors de la discussion formelle du budget, quand on prenait les différentes lignes relatives aux rentrées fiscales.

Par ailleurs, d'un point de vue du fond, **Mme Graf** signale que le groupe VERSO s'opposerait à un tel système global qui demande une exonération fiscale généralisée. L'on sait que les PME sont particulièrement touchées en ces temps de crise et qu'elles représentent le tissu de notre économie locale. La crise actuelle rend la vie compliquée pour de nombreuses entreprises bernésiennes, mais des mesures ciblées et calculées sont aussi en place et touchent les entreprises qui sont vraiment dans le besoin. Aussi, l'on fait confiance au Conseil administratif pour continuer à mettre en œuvre ces mesures ciblées, et non des mesures plus globalisées sur la question.

**Le Président** signale que la motionnaire a demandé un appel nominal et indique que l'article 64 alinéa 2 du règlement du Conseil municipal stipule que « le vote peut avoir lieu par appel nominal à la demande de 3 membres du Conseil municipal ». Il demande si une troisième personne demande cet appel nominal, sans quoi l'on ne pourra pas entrer en matière sur cette demande.

**M. Gioria** indique que l'UDC a le droit de retirer sa motion.

**Mme Jacquemoud** annonce qu'elle retire sa motion, sachant que, malheureusement, du moment qu'un budget est voté, il aurait été préférable d'aborder le sujet avant. Elle propose de la reporter pour 2022.

**b) Motion des groupes VERSO, PDC et UDC intitulée : « Venue de l'académie de foot aux Evaux »**

**Le Président** passe la parole à **Mme Marconi** pour l'entrée en matière.

**Mme Marconi** présente brièvement la motion. Le but de cette motion interpartis n'est pas de contester la venue de l'académie de foot aux Evaux, mais de l'accompagner de mesures afin de préserver le site du parc des Evaux. Les préoccupations se portent surtout sur les matchs de week-end qui engendreront du trafic et des nuisances pour les usagers du parc, avec des accès qui sont déjà problématiques actuellement sur le chemin François-Chavaz, mais également à Cressy. Les motionnaires refusent également que les terrains soient grillagés et fermés alors que d'autres terrains du canton prévus pour accueillir du public sont sous-utilisés. La transformation de trois

terrains en synthétique et l'implantation d'un bâtiment de 2000 m<sup>2</sup> nuiront indéniablement à la biodiversité.

Pour résumer, les motionnaires sont bien évidemment pour le sport et pour les jeunes et ils ne refusent pas la venue de cette académie, mais ils souhaitent des mesures concrètes pour limiter les nuisances et les dommages au niveau de la biodiversité, avec un report de certaines activités de cette académie sur d'autres lieux.

**Le Président** ouvre la discussion sur l'entrée en matière de la motion « Venue de l'académie de foot aux Evaux ».

**Mme Chassot** s'interroge sur le fait d'aborder la discussion sur cette motion sans la présence du Conseiller administratif en charge de ce thème, M. Huguenin. Elle demande qui pourra répondre si des questions techniques ou autres sont posées ensuite dans la discussion sur la motion, sachant que les Conseillers administratifs sont invités à participer à cette séance et qu'ils peuvent prendre toute décision, mais que le Conseil municipal s'est quand même toujours aussi reposé sur l'expertise des Conseillers administratifs dans ses séances.

Du point de vue légal, **le Président** précise que le règlement du Conseil municipal n'indique pas que l'on ne peut pas tenir un débat si le Conseil administratif est absent. Il propose de continuer ce débat. De plus, l'ordre du jour a été voté.

**Mme le Mairie** indique que la motion a été déposée lors de la séance du bureau de la semaine passée et donc, les trois Conseillers administratifs ont pu en discuter. Entre elle et M. Vonlanthen, ils devraient normalement pouvoir répondre aux différentes questions.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** soumet cette entrée en matière au vote.

- **Par 24 oui, l'entrée en matière sur la motion « Venue de l'académie de foot aux Evaux » est acceptée (unanimité des membres présents).**

**Mme De Fusco Fehlmann** procède à la lecture de la motion (annexes).

**Le Président** ouvre les débats sur la motion.

Ayant eu personnellement la chance de suivre le cursus formation au sein du Servette FC il y a de cela quelques années, **M. Jordi** indique que loin de lui l'idée de ne pas être à l'écoute sur la formation des jeunes footballeurs. Cependant, pour une partie du groupe PDC, il semble que le parc public des Evaux n'a pas pour vocation première d'accueillir l'ensemble d'un centre de formation pour l'académie du club phare du canton, avec, de plus, un centre administratif de 2000 m<sup>2</sup> implanté au milieu du parc des Evaux. Un centre administratif se situe déjà au stade de la Praille. Une partie des entraînements de l'académie, c'est-à-dire moins de 11 ans, moins de 12 ans, moins de 13 ans, moins de 14 ans, voire moins de 15 ans, pourrait se déployer sur les terrains du centre sportif des Evaux qui sont souvent inoccupés aux heures où les jeunes sportifs d'élite de l'académie les utilisent, sachant que ces entraînements se déroulent de 16 h à 17 h 30.

Concernant les matchs, ces catégories de jeunes ne posent pas de problèmes particuliers au niveau du jeu et de la sécurité. Le problème majeur à ce niveau est celui du chemin d'accès. En effet, si le chemin François-Chavaz à Onex est déjà en saturation et ne veut plus accueillir de voitures ou de cars, c'est sur le quartier de Saint-Mathieu et la route de Loëx que ledit trafic se déplacerait afin d'atteindre le centre des Evaux.

Pour ce qui est de l'élite des moins de 16 ans, des moins de 17 ans, des moins de 18 ans et des moins de 21 ans, des procédures de sécurité très strictes ont été établies par l'Association suisse de football. Des barrières de sécurité doivent être disposées autour des terrains, l'éclairage doit répondre à des critères extrêmement performants qui se marieraient difficilement avec la faune du

parc. Les arbitres doivent être sous sécurité stricte depuis la sortie de leurs vestiaires jusqu'au terrain - tunnel ou pose de barrières de protection.

Actuellement, à Balexert, où se trouve l'académie centrale, les terrains sont grillagés et bâchés durant les entraînements afin d'empêcher les recruteurs - les vautours - et les parents d'assister aux entraînements. En effet, les parents filment les enfants parce que beaucoup croient que leurs enfants sont des Maradona et des messies ; ils sont capables de filmer leurs enfants et d'envoyer le film à des agents.

En résumé, **M. Jordi** annonce qu'une partie du groupe PDC est donc favorable que la partie de l'académie des 12 à 15 ans, soit 5 équipes, puisse profiter des installations et des futurs équipements pour les entraînements et les matchs, tout en demandant que pour les catégories élite compétition ainsi que pour le futur centre administratif, des lieux plus adaptés soient étudiés et trouvés par les acteurs concernés.

**M. Gioria** indique que le groupe PDC n'est donc pas tout à fait unanime sur la question. Tel Winkelried, il se lance, une fois de plus, dans une petite bafouille. Il commence par soulever que Balexert, c'est terminé puisque le club et son académie doivent partir de ce lieu pour une bonne cause, soit la construction d'un cycle d'orientation. Deuxième épisode à Pré-du-Stand : par 9 voix de différence, le projet est refusé et l'académie ne se déplacera donc pas là-bas. Un peu comme partout, l'on veut bien des choses, mais bien loin de chez soi.

**M. Gioria** précise qu'il s'exprime à titre strictement personnel. Il respecte bien évidemment la décision prise par les collègues de son parti à une écrasante majorité de soutenir ce soir ce projet de motion. La motion demande que la commission Durabilité et Sports de Bernex soit entendue par la Fondation des Evaux, ce qui pourrait lui sembler assez légitime s'il n'avait la désagréable impression, voire la conviction, que certains des motionnaires des autres partis de cette assemblée se cachent derrière ce document pour faire en sorte que cette académie ne puisse jamais venir aux Evaux. Cela l'énerve et il n'est pas d'accord. Encore une fois, s'il ne partage pas leur avis, celui-ci est respectable. Cependant, il estime qu'ils devraient le dire de façon plus franche et précise que le développement du sport d'élite à Genève ne les intéresse pas. **Cela serait plus clair et chacun pourrait ainsi choisir son camp en toute connaissance de cause.** **M. Gioria** note qu'il a déjà entendu dire à plusieurs reprises par les motionnaires qu'ils aimaient les jeunes, etc., mais que le sport d'élite, dans certaines catégories de la population, ce n'est pas ça. Au contraire, lui, ça l'intéresse.

Par ailleurs, **M. Gioria** rappelle que plus de 2000 signatures circulent avec des gens connus, des « antitout », qui ont déjà pris les devants. On retrouve d'ailleurs dans cette pétition certaines choses qui sont dites dans la motion, mais pas toutes, heureusement pour la motion. **M. Gioria** annonce qu'il a choisi son camp. Nos jeunes sportifs ont besoin de modèles, de rêves et c'est pour cela qu'à titre personnel, il ne votera pas ce soir ce projet de motion.

**Mme Berndt** indique qu'à titre personnel, elle ne votera pas cette motion parce qu'aujourd'hui, elle souhaite offrir aux jeunes footballeurs une vraie académie avec des structures adéquates. Donnons-leur les moyens de s'accomplir et de réussir et soyons derrière eux ! Elle sait que des informations manquent concernant ce concept, mais souhaite que l'on travaille ensemble pour un beau projet. Le Pré-du-Stand a malheureusement été enterré. **Mme Berndt** espère que ce ne sera pas le cas des Evaux et que l'on pourra en débattre intelligemment afin de soutenir nos jeunes sportifs. En lisant le contenu de cette motion et en écoutant les discussions, elle est d'avis que l'on n'est pas derrière cette académie et que l'on cherche plutôt les moyens de trouver des points négatifs pour aller contre la venue de cette académie.

**Mme Honegger** demande si une convention a déjà été discutée et si, dans ce cas, elle a été signée.

**Mme le Maire** répond que la convention devrait être signée au début de l'année prochaine. Elle précise que c'est la Fondation des Evaux - son Conseil de Fondation - qui signe et non les communes.

**Mme Chassot** indique qu'effectivement, les différents points soulevés dans la motion ont été abordés en commission. Dans ce cadre, un certain nombre de questions ont été posées par rapport à l'information obtenue au sujet de la venue de cette académie. Au lendemain de la publication de

l'article dans la Tribune de Genève qui a rendu l'information publique - la question de la venue aux Evaux de l'académie de football du Servette FC pouvait donc être posée -, un ancien footballeur bernésien a dit à **Mme Chassot** qu'il s'agissait d'un projet magnifique et intéressant pour Bernex. Après avoir entendu une approche d'une personne qui est complètement en dehors de ces discussions politiques, elle s'est retrouvée un peu en conflit avec elle-même. Aussi, elle annonce qu'à titre personnel, elle ne va pas forcément prendre position sur cette motion.

**M. Dumalle** signale qu'il est aussi pour les jeunes et pour le sport - il a fait du sport toute sa vie. Il croit que l'on doit prendre compte du fait que les Evaux sont aussi un terrain qui reçoit beaucoup d'utilisateurs autres que l'académie. La démarche pour laquelle il s'associe à cette motion n'est nullement pour pénaliser les jeunes du Servette, bien au contraire. Il est le premier à défendre le sport d'élite. Cependant, il estime qu'il est important d'avoir une discussion de fond et que l'on ne se fasse pas imposer des choses qui pourraient être au détriment des autres usagers. La motion est proposée dans ce sens-là, pour avoir des garde-fous, et non pas pour ne pas supporter le sport d'élite à Genève. **M. Dumalle** pense que la plupart des gens qui sont derrière cette motion sont également favorables au sport, à la jeunesse et au sport d'élite, mais pas à n'importe quelles conditions et n'importe comment, et dans la prise en compte des autres usagers des Evaux. Aussi, il relève que les Evaux sont aujourd'hui un simple remplacement qui est fait à la va-vite parce que le Pré-du-Stand n'a pas marché.

**M. Gioria** ne pense pas que cela est fait à la va-vite. À sa connaissance, cela fait en tout cas six mois que la Fondation des Evaux travaille de pair avec le Servette FC, les communes concernées et l'État de Genève pour essayer de trouver une solution. Ce qui l'ennuie est le fait que les mêmes personnes qui ont refusé le projet du Pré-du-Stand se retrouvent ici. Sans que cela soit le cas de tous, dans certains partis, il y a quand même une forte tendance à ne plus vouloir planter un seul clou, d'autant plus quand il est tout près de chez soi. Cela lui est insupportable. Dans les signataires de la pétition contre les Evaux, l'on retrouve les mêmes signataires que dans les pétitions du bord de l'Aire et du triangle de la Goutte de Saint-Mathieu. L'on a l'impression que l'on amène de l'eau au moulin de ces gens-là qui ne veulent rien du tout ; des gens qui veulent leur paillason le plus propre possible et qui veulent que les autres aillent faire leurs saletés ailleurs.

**M. Jaggi** précise à son préopinant qu'il ne fait pas partie du même panier que ces gens. Il indique qu'il soutient cette motion parce que la commune a le droit d'être entendue. Depuis qu'il y a eu une pétition dans la Tribune de Genève et depuis que l'on parle de faire une motion, comme par hasard, il semblerait que le Servette FC ait décidé de mettre un terrain synthétique à la Praille pour récupérer les M-21, la première équipe, et les équipes féminines à la Praille. En discutant, il y a donc possibilité de trouver des solutions. C'est ce que la motion demande. La motion demande de trouver des solutions en discutant. **M. Jaggi** remarque que si l'on n'avait pas posé une question à la séance du Conseil municipal d'il y a deux mois, on n'entendrait même pas parler de ce sujet et cela est un peu désagréable.

**M. Rossini** annonce qu'il défend cette motion et ce n'est pas parce qu'il n'aime pas le sport d'élite, au contraire, il en a fait toute sa vie. Il rappelle que la proposition de cette académie aux Evaux est un projet provisoire. Personnellement, s'il voulait investir dans le sport d'élite, il n'aurait pas fait un projet provisoire. C'est à l'État de Genève et aux gens qui prennent les bonnes décisions de proposer un projet solide et pérenne comme les académies que l'on peut voir dans certains pays, notamment aux Émirats arabes unis. **M. Rossini** pense qu'il n'est pas forcément bon pour le sport d'élite de venir aux Evaux, tout chambouler, imposer sa loi et déranger un peu le statu quo ante, puis partir quelques années plus tard. Il serait plutôt favorable à ce que cela soit fait ailleurs. Il ne s'oppose pas à ce que l'académie utilise en partie les Evaux pour des entraînements. Par contre, il est absolument contre le fait qu'ils viennent jouer des matchs. Il fait partie de la population qui va voir des matchs de football élite enfants et ce n'est pas le genre de gens qu'il a envie de côtoyer quand il fait son jogging. Si ce projet devait se faire, il trouve tout à fait normal que les communes qui font partie de cette Fondation soient mises au courant et puissent avoir une interaction avec les décisionnaires. Pour toutes ces raisons, **M. Rossini** annonce que le groupe UDC a signé et défend cette motion.

**Mme Demierre** indique que ce qu'elle voulait dire a déjà été partiellement dit. Par rapport à la remarque de son préopinant, elle relève que le projet a peut-être été travaillé avec les représentants des communes à la Fondation des Evaux, mais qu'au niveau du législatif, il n'y a clairement eu aucune redescende sans lourdement insister. Un dialogue ne s'est pas fait et des choses doivent être entendues. L'on en a parlé en commission, des choses ont été dites, avaient besoin d'être dites et doivent être entendues. Aussi, s'il y avait une volonté d'interdire ou de refuser la venue de l'académie aux Evaux, **Mme Demierre** pense que n'importe quel groupe politique aurait fait une motion contre cette venue. De son avis, tout le monde est suffisamment grand et courageux pour le faire. Elle trouve bizarre de faire un procès sur quelque chose qui n'a pas été fait et sur une intention qui n'est clairement pas exprimée. Elle pense qu'il serait bien que l'on parle sur ce qui est dit dans cette motion, c'est-à-dire que l'on peut accepter une partie des entraînements de l'académie, mais que des garde-fous sont à mettre, une discussion est nécessaire et l'on aimerait être consulté. L'on devrait se prononcer sur ces éléments de la motion et pas sur des intentions de gens qui auraient signé des choses... L'on doit parler avant tout du texte qui est présenté ce soir. Et si les gens ont quelque chose à dire et souhaitent refuser quelque chose, tous sont élus et adultes et peuvent exprimer leur opinion sans crainte, donc **Mme Demierre** pense que cela aurait été fait si cela était la volonté.

**Mme Chassot** se pose quelques questions sur la pertinence d'une réunion, puisque, si elle a bien entendu, Mme le Maire a parlé d'une décision qui serait prise dans le courant du mois de janvier. Elle demande, une fois qu'auront été données des réponses à certaines des questions que l'on se pose, quel sera le poids de la commune de Bernex par rapport à une décision prise par un Conseil de Fondation.

Concernant la prise de décision, **Mme le Maire** explique que le texte de la motion est clair : une audition est demandée, mais il y a aussi des éléments factuels qui sont à donner à la personne qui représente la commune de Bernex au Conseil de Fondation, à savoir M. Cyril Huguenin. Si le Conseil municipal vote cette motion ce soir telle quelle ou avec des amendements, ces éléments vont déjà devoir être portés par le représentant de Bernex au Conseil de Fondation. Ensuite, le vote au Conseil de Fondation se fera en fonction d'une répartition entre les cinq communes présentes et celles-ci n'ont pas toutes le même poids. **Mme le Maire** précise que le vote doit se faire en début d'année 2021 - elle ne sait pas exactement quand -, mais que l'audition devrait normalement se faire avant.

**M. Gioria** indique qu'il n'est pas contre cette audition, mais qu'il est simplement pour l'académie. Aussi, il trouve que c'est mettre des encoubles. Par ailleurs, il relève que si l'on veut avoir plus de poids, il faudrait signer la pétition de M. Rouiller. Il explique que ce dernier lui a dit un jour ceci : j'ai été député, j'ai été Conseiller municipal, j'ai fait beaucoup de politique dans ma vie, mais le seul moyen que j'ai trouvé d'avoir de l'influence sur la politique, ce n'est ni au Grand Conseil ni au Conseil municipal, mais dans une association. Et depuis 20 ans, ce monsieur fait des ravages avec l'association ASBEC. **M. Gioria** ajoute qu'il assume ses propos.

**Mme De Fusco Fehlmann** souhaite rassurer M. Gioria en soulignant que les motionnaires sont vraiment pour le sport, ils ont tous des enfants qui ont fait du sport. Entendre dire que l'on est contre l'académie la choque un peu, car ce n'est vraiment pas le cas. Le but de la motion est de résoudre les axes compliqués, par exemple le trafic. Ceux-ci peuvent être résolus avec des solutions, parce que certains endroits sont inutilisés. Aussi, le pôle football est aussi soutenu par Carouge et d'autres communes qui ont également des stades. Les motionnaires se disent que quand les enjeux deviennent plus importants et concernent un peu des professionnels, les déplacer ailleurs semble accessible. Ces solutions pourraient être suggérées et sans éviter que l'académie vienne aux Evaux. L'académie peut venir aux Evaux, mais l'on demande juste quelques adaptations. Les motionnaires ne sont pas contre le sport, conclut **Mme De Fusco Fehlmann**.

**M. Gioria** précise qu'il n'a pas dit qu'ils étaient contre le sport, mais contre le sport d'élite.

**Mme Marconi** rappelle qu'effectivement, l'on n'est pas contre le sport ni contre les jeunes. L'on a juste besoin de réponses à certaines questions qui posent problème, notamment au niveau du trafic, de la biodiversité, des charges et des coûts de fonctionnement. La Fondation des Evaux est entre

autres financée par la commune de Bernex et il est aussi important que l'on sache qui va supporter les frais de fonctionnement dus à la venue de l'académie, car cela n'a été mentionné nulle part. Aussi, ces terrains qui sont actuellement en herbe sont loués régulièrement les week-ends pour d'autres associations et d'autres matchs. Si ces terrains sont moins loués, cela représente également une moins-value. Il est donc important aussi pour la commune d'avoir des réponses au niveau des finances.

**M. Jordi** précise que l'académie du Servette FC représente 11 équipes ; les équipes féminines qui ne sont pas dans l'académie sont au nombre de 7 ; les autres équipes juniors sont au nombre de 4. Cela fait un total de 22 équipes. Si l'on accepte le projet tel qu'il est actuellement, cela signifie que 22 équipes vont arriver aux Evaux. Comme il le dit depuis le début, l'on peut prendre un bout de l'académie, mais il n'est pas possible de prendre aux Evaux toute l'académie et tout ce qu'il y a à Balexert. C'est une réalité, on ne peut pas. **M. Jordi** précise que l'on ne nous a jamais dit que cela représentait 22 équipes. Lui le sait parce qu'il est dedans. Au Servette FC à Carouge, il y a aussi des équipes et des écoles de foot, et ceux-ci aussi devront être replacés à un moment donné. L'élite de Carouge est fortement liée avec Meyrin, avec Servette et donc avec cette académie. **M. Jordi** répète qu'il n'est pas possible de mettre toute cette académie uniquement aux Evaux et que d'autres lieux sont nécessaires. Si l'on est reçu par la Fondation des Evaux, ce sera surtout sur cette question qu'il faudra plancher. Aussi, comme M. Jaggi l'a remarqué, l'on ne pouvait pas mettre un synthétique au stade de Genève parce que l'on ne pouvait pas recevoir de matchs internationaux, mais cela est complètement faux. Et comme par hasard, maintenant, ce synthétique est nouveau et l'on en parle. Cela veut dire qu'il y aura peut-être des équipes qui pourront s'entraîner, parce qu'un terrain synthétique est fait et pour jouer et pour s'entraîner.

En l'absence d'autres demandes de parole, **le Président** propose de passer au vote.

- **La motion « Venue de l'académie de foot aux Evaux » est acceptée par 18 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention (24 votants).**

## 12. Informations

**Le Président** rappelle qu'il s'agit d'informations à portée générale, que l'on ne pose pas de questions et que les informations ne sont pas débattues.

**M. Vonlanthen** transmet tout d'abord les informations de M. Huguenin.

### Cyril HUGUENIN

Tests rapides de dépistage du COVID à Bernex

Depuis le 2 décembre dernier, la PharmaciePlus du chemin de Saule a mis en place cette possibilité. En cas de symptômes du COVID, il suffit de prendre contact au n° 022 757 27 27 pour prendre rendez-vous. Aucun test ne sera effectué sans contact préalable.

Activités à la patinoire pour les moins de 12 ans

Des sessions d'initiation au hockey sur glace ont lieu les dimanches de 9h30 à 10h30 pour les 4 à 7 ans et de 11h00 à 12h00 pour les 8 à 12 ans, dans la limite de 12 participants au maximum et sur inscription à l'adresse [info.superpuck@gmail.com](mailto:info.superpuck@gmail.com).

Gilbert VONLANTHEN